CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E100060** **VALABLE JUSQU'AU** **31/12/2026**

ÉDITÉ LE 01/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2003

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/01/2017

Capital : 7 800

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PAU

Siret : 449 434 026 00026

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 7151674

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 413820860007

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 413820860002

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : BERGASSAT WILLIAM

6 CHEMIN DE LEGUGNON
64400 OLORON-SAINTE-MARIE

Téléphone : 05 59 34 64 19 **Fax :**
Portable : 06 73 12 63 47

Responsabilité légale :
BERGASSAT WILLIAM PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.charpente-couverture-bergassat.fr

E-mail : bgstwilliam@gmail.com

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 393 948 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	4	10/12/2024
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	4	10/12/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E100060** **VALABLE JUSQU'AU** **31/12/2026**

ÉDITÉ LE **01/12/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2003
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/01/2017
Capital : 7 800

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PAU

Siret : **449 434 026** **00026**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 7151674

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 413820860007

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 413820860002

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : **BERGASSAT WILLIAM**

6 CHEMIN DE LEGUGNON
64400 OLORON-SAINTE-MARIE

Téléphone : 05 59 34 64 19 **Fax :**
Portable : 06 73 12 63 47

Site Internet : http://www.charpente-couverture-bergassat.fr
E-mail : bgstwilliam@gmail.com

Responsabilité légale :
BERGASSAT WILLIAM PRÉSIDENT

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	10/12/2024
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	10/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.